

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

303/16

01/06/2016

Signature de l'accord de partenariat économique avec le groupe APE de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Le 1er juin 2016, le Conseil a autorisé, au nom de l'UE, la signature et l'application provisoire de l'accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et le groupe APE de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA). Le groupe APE de la CDAA comprend le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland.

La cérémonie de signature de l'APE SADC-UE doit se tenir le 10 juin 2016 à Kasane (Botswana).

Les accords de partenariat économique visent à renforcer l'intégration régionale et le développement économique dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays dits ACP). Ces accords reposent sur le principe d'une ouverture asymétrique des marchés, c'est-à-dire qu'ils assurent un meilleur accès au marché de l'UE pour les pays ACP partenaires. Ils offrent notamment des débouchés commerciaux inédits pour les produits agricoles et les produits de la pêche. Les APE remplacent le système précédent d'accès au marché consistant en préférences unilatérales pour les pays ACP.

- [Relations UE-Afrique \(informations générales\)](#)
- [South African Development Community](#)

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press